



Compte rendu de la CAPL de mutations des cadres C du 1^{er} avril 2013 filière gestion publique

Dés la lecture de la déclaration liminaire, les élus CGT Finances Publiques ne peuvent que constater et déplorer le climat volontairement tendu imposé par le président, illustration de la qualité du dialogue social à la DRFIP nord.

Aux questions posées dans cette déclaration, il nous a été répondu qu'il y aurait un vote unique y compris pour la ré affectation des agents du SLR, que le détail des équipes de renfort par arrondissement nous serait fourni pour la prochaine CAPL et qu'il était impossible de nous les communiquer pour ce mouvement de mutation.

Ce manque de vision globale des ERD rend impossible la lecture des vacances existantes dans les arrondissements, d'où la difficulté d'affectation des agents dans les équipes de renfort.

A l'occasion de ce mouvement, l'administration a annoncé 5 départs et 11 arrivées à la DRFIP et précisé que les RF de Douai, Dunkerque, et Valenciennes étaient en sureffectif alors que la RF de Lille elle était en déficit d'emploi.

A nouveau l'administration nous a proposé un mouvement dérisoire, d'autant que sur les 21 agents restant dans le dispositif d'ancienneté de la demande seuls 6 obtiennent satisfaction, résultat d'une volonté délibérée de ne pas purger ces tableaux. Il a été précisé que compte tenu des effectifs, les postes de Villeneuve d'Ascq, Wasquehal, Lannoy, Seclin, Tourcoing Sud, Lille Seclin et Le quesnoy étaient prioritaires.

Cette situation générale de déséquilibre n'est que le résultat des suppressions d'emploi que subit la DGFIP et en particulier la DRFIP du Nord depuis de nombreuses années

La CGT Finances Publiques a dénoncé durant cette CAPL une politique qui impacte directement les mouvements de mutation les réduisant à la portion congrue.

Les élus CGT ont évoqué tous les dossiers confiés par les agents et firent des propositions notamment sur des postes restés vacants.

Nous ne pouvons que constater et surtout déplorer les arguments quantitatifs que nous a opposés le président, précisant que le mouvement résultait d'un choix décidé au niveau national sur la répartition des emplois et des affectations et qu'il n'était pas du ressort des élus d'en décider.

Il nous a informé qu'il n'examinerait que les dossiers présentant des cas particuliers de souffrance liée à des situations personnelles.

Malgré cela les élus CGT ont continué d'exposer tous les dossiers sur lesquels ils avaient travaillé et assumer leur rôle d'élus face à une administration volontairement hermétique.

A l'issue d'échanges parfois virulents au cours des nombreuses interventions, une seule mutation supplémentaire a été obtenue concernant le dispositif à l'ancienneté de la demande.

La CGT dénonce le fait du prince, Nous ne pouvons nous satisfaire d'un si maigre résultat.

Sur le transfert d'emploi lié à la création du SIP de Lille Seclin, le ton méprisant utilisé par le président illustre la considération portée aux agents de la DRFIP du Nord.

Pour la CGT les nombreux problèmes liés à la création des SIP ne se résument pas au déplacement d'un agent de la Cité administrative vers le site de Fives comme l'administration l'a laissé sous entendre lors de cette CAPL.

Dans ces conditions, la CGT Finances Publiques s'est prononcée contre ce mouvement.

Les élus CGT Finances Publiques : Sylvie Lemaire, Seydou Coulibaly, Annick Phellion, Yannick Massiet, Eric Gosset, Philippe Gallet, Mélodie Miekus,